





## Résidence de l'Europe : appel à candidature pour la création d'un pôle santé

**La Ville lance un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre de la prise à bail d'un local pour la création d'un pôle santé au sein de la résidence Europe. Un vaste projet de requalification de ses espaces de centralité (l'esplanade de l'Europe) est engagé depuis 10 ans, assurant la rénovation des espaces publics et la restructuration de l'offre commerciale au rez-de-chaussée de la résidence de l'Europe.**

La Ville est aujourd'hui propriétaire d'un local de plus de 300m<sup>2</sup> au sein de la résidence, dans lequel elle souhaite l'implantation d'un pôle santé destiné à développer et diversifier l'offre médicale sur le territoire monsois.

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à identifier un preneur, en capacité :

- de développer de nouvelles activités médicales, concourant à compléter et diversifier l'offre existante ;
- de prendre en charge les travaux d'aménagement intérieur spécifiques à l'organisation du pôle de santé ;
- d'assurer le rôle de gestionnaire complet du pôle de santé, constituant l'interlocuteur unique de la Ville en sa qualité de propriétaire.

Pour en savoir plus, consultez le document suivant :



## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Prise à bail d'un local pour la création d'un pôle de santé

43 avenue du Maréchal Lyautey - 59 370 Mons en Barœul



### Le contexte : un territoire dynamique en plein renouvellement

Mons en Barœul est une commune de 21000 habitants située au cœur du territoire de la Métropole Européenne de Lille, à trois stations de métro des gares de Lille. La Ville a engagé depuis 10 ans, dans le cadre d'un important programme de rénovation urbaine, un vaste projet de requalification de ses espaces de centralité (l'esplanade de l'Europe) en assurant la rénovation des espaces publics et la restructuration de l'offre commerciale au rez-de-chaussée de l'une des plus grandes copropriétés de la Région : la résidence de l'Europe.

Dans ce contexte, la Ville est aujourd'hui propriétaire d'un local de plus de 300m<sup>2</sup>, au sein de cette résidence, dans lequel elle souhaite, après travaux d'aménagement, l'implantation d'un pôle santé destiné à développer et diversifier l'offre médicale sur le territoire.

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à identifier un preneur, en capacité :

- de développer de nouvelles activités médicales, concourant à compléter et diversifier l'offre existante ;
- de prendre en charge les travaux d'aménagement intérieur spécifiques à l'organisation du pôle de santé ;
- d'assurer le rôle de gestionnaire complet du pôle de santé, constituant l'interlocuteur unique de la Ville en sa qualité de propriétaire.

Les projets présentés par les candidats devront ainsi à répondre à ces trois préoccupations.

*« Mons en Barœul, une ville à taille humaine où chacun doit pouvoir trouver à proximité de chez lui les services, les commerces dont il a besoin. »*

*Rudy Elegeest, Maire*



1. une surface de 320 m<sup>2</sup>
2. Possibilité de définir ensemble l'aménagement intérieur du local (nombres de bureaux, salles...)
3. Situé au centre de Mons-en-Barœul, accès faciles
4. 10000 habitants dans un rayon de 500 mètres 20000 habitants dans un rayon d'un kilomètre
5. Des prestations d'aménagement de grande qualité adaptées aux besoins

**CANDIDATURE A REMETTRE AU PLUS TARD LE 30 JUIN 2021**  
par mail à l'adresse suivante : [fhamdani@ville-mons-en-baroeul.fr](mailto:fhamdani@ville-mons-en-baroeul.fr)

### Le local : au cœur d'une offre de services et de commerces

Situé au 43 avenue du Maréchal Lyautey, à Mons en Barœul, au rez-de-chaussée de la résidence de l'Europe, au cœur d'une offre de commerces et de services, à proximité de la Poste, de l'Hôtel de Ville, de la salle de spectacle Salvador Allende, de la nouvelle crèche de l'Europe (45 places), et d'opérations tertiaires à venir (environ 4000m<sup>2</sup> d'ici 2026), le local bénéficie d'un accès facile : Métro Mairie de Mons (ligne 2), stations Citiz et VLille, deux espaces de stationnement à proximité (en zone bleue avenue Schuman au nord, gratuit sans limitation de durée avenue Lyautey au sud).

Le local est situé dans le « Nouveau Mons », quartier prioritaire de la Politique de la Ville. Appartenant à la ville, il sera mis à disposition, libre de toute occupation après travaux, fin 2022. Il est soumis au règlement de la copropriété.

Le plan figurant les grands principes d'aménagement est annexé au présent document. Ce plan est susceptible de quelques adaptations pour intégrer les spécificités de l'activité sélectionnée.

### Les critères de sélection

#### Cohérence et Pertinence de la proposition au regard des enjeux locaux :

- Répondre aux besoins en matière de santé et de bien-être de façon complémentaire à l'offre actuelle.
- Pertinence pluridisciplinaire du concept et de l'offre du pôle.

#### Cohérence du Business Plan :

- Présentation des porteurs de projets et des activités.
- Présentation de l'organisation du pôle de santé.
- Etude financière sur trois ans intégrant une proposition de loyer acceptable.

Contact : Fabrice Hamdani, chargé de développement économique, Ville de Mons en Barœul : [fhamdani@ville-mons-en-baroeul.fr](mailto:fhamdani@ville-mons-en-baroeul.fr) / 06.73.59.05.00

## Appel à manifestation - création d'un pôle de santé

### Newsletter

M'inscrire et recevoir toute l'actualité de la Ville ! Votre email \*

**Poids :** 481.06 Ko

[Téléchargement](#) [1]

**Afficher la date de publication:**

S'inscrire Leave this field blank

**URL de la source (modifié le 26/05/2021 - 09:59):** <https://www.monsenbaroeul.fr/actualites-0/residence-de-leurope-appel-candidature-pour-la-creation-dun-pole-sante>

**Liens**

[1] [https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/appel\\_a\\_manifestation\\_-\\_re.pdf](https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/appel_a_manifestation_-_re.pdf)